



Edition
2023



CATALOGUE des FORMATIONS et ACCOMPAGNEMENTS

Centre régional d'Etudes, d'Actions et
d'Informations en faveur des personnes en
situation de vulnérabilité





PRESENTATION DU CREAI ILE DE FRANCE ET DE SES MISSIONS

Depuis sa création il y a plus de 50 ans (par arrêté du 22 janvier 1964 du Ministère de la Santé), le CREAI est un organisme associatif engagé au service de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (personnes handicapées, en difficultés sociales, âgées et adolescents accompagnés par la protection de l'enfance) et des acteurs du secteur social, médico social et sanitaire.

Les CREAI sont présents sur chaque région française et sont fédérés en réseau au sein de la Fédération ANCREAI.

Dans le contexte actuel où les évolutions politiques sont nombreuses, marquant un « virage » du secteur social, médico-social et sanitaire, promouvoir et contribuer à défendre la meilleure qualité pour l'accompagnement des personnes vulnérables et le respect de leurs droits est notre objectif prioritaire.

NOS MISSIONS

Apporter un éclairage technique

Le CREAI est un organisme à vocation technique et, à ce titre, réalise des missions d'animation de la réflexion régionale, d'études, de formations, d'informations et de conseils aux différents acteurs impliqués tout au long du parcours de vie des personnes en situations de vulnérabilité.

Favoriser la concertation et le dialogue

Privilégiant l'intérêt des personnes, le respect de leurs droits, la prise en compte des besoins et problématiques émergentes et l'innovation, le CREAI se présente comme un « lieu tiers », au carrefour des préoccupations des différents acteurs impliqués :

- personnes en situation de vulnérabilité et leurs représentants ;
- organismes gestionnaires de la région ;
- professionnels des établissements et services ;
- collectivités territoriales et services de l'État.



NOS METHODES PEDAGOGIQUES

Pour accompagner le développement des compétences des personnes engagées en formation, le CREAI IDF mobilise une pédagogie se référant aux **pédagogies actives**. Cette pédagogie permet à la personne en formation d'être à la fois sujet et actrice de sa formation. Elle invite au **partage**, à la **confrontation** et à la **mutualisation des expériences** des participants, et permet ainsi de créer un **environnement propice au développement des compétences**.

Cette pédagogie interactive favorise l'**appropriation des connaissances**, la capacité de faire des liens théorie/pratique, et la **mobilisation des situations apprenantes** favorables au développement des compétences.

Elles constituent une **démarche de professionnalisation dynamique** au sein de laquelle les personnes sont actrices de leur formation au travers d'un va-et-vient constant entre :

- leurs connaissances antérieures et les connaissances nouvellement acquises,
- les pratiques professionnelles et leur formalisation,
- l'agir professionnel et la réflexion, et ce, dans une démarche de changement participatif.

Les formateurs sont à l'écoute des besoins des stagiaires et peuvent faire évoluer les contenus, rythmes ou supports pédagogiques pour proposer la prestation la plus adaptée possible au contexte de chacun.

Ils évaluent les besoins des participants grâce à des outils de positionnements et évaluent les acquis des stagiaires en cours et en fin de formation à l'aide d'études de cas, de quizz, de mises en situations etc.





MODALITES PRATIQUES



INSCRIPTIONS

Pour tout renseignement sur une formation ou un appui méthodologique, contactez-nous :

01 87 86 65 90

contact@creai-idf.fr

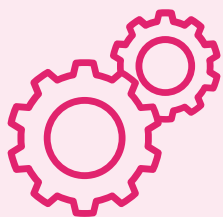
www.creai-idf.fr

À votre demande, une proposition de convention vous sera adressée.



NOUS RENCONTRER

CREAI Ile-de-France
41, rue de Bellechasse 75007 Paris
Métro : Ligne 12 Solférino
RER C : Musée d'Orsay
BUS : N° 24-63-68-69-73-83-84-94



NOS FORMATIONS

Coût à la journée (frais de déplacement à ajouter)

- Formation INTER établissement : 350 €
- Formation en INTRA dans un établissement ou service :
 - adhérent CREAI : 1400 €/jour
 - non adhérent : 1750 €/jour



NOS ACCOMPAGNEMENTS

Coût à la journée (frais de déplacement à ajouter)

- Accompagnement dans un établissement ou service
- Animation Formation / Colloque

Nous consulter



NOS FORMATEURS

FORMATEURS PERMANENTS

CAPUCINE BIGOTE

Formatrice - Conseillère technique - Coordinatrice pédagogique
Titulaire d'un DEA en sociologie du travail, diplômée en science politique.

LYDIE GIBEY

Formatrice - Directrice
Titulaire d'un DESS en psychologie clinique et pathologique et du CAFDES

JEAN-DAVID PEROZ

Formateur - Conseiller technique
Titulaire d'un diplôme d'État d'éducateur spécialisé, d'un DEIS,
et formateur en école de travail social

RESEAU DE PERSONNES RESSOURCES

DANIELE BELLAHSEN

Formatrice externe - Consultante
Titulaire du CAFDES, évaluatrice externe expert

ANNY BOURDALEIX

Formatrice externe - Consultante
Diplômée en science de l'éducation

ISABELLE DE GROOT

Formatrice externe - Consultante
Experte en facile à lire et à comprendre.

REFERENTE HANDICAP

EDITH PERON

Référente handicap formation
edith.peron@creai-idf.fr



NOS FORMATIONS



SATISFAIT : 87%

FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE

Règles européennes pour une information accessible en FALC *Formation pour les professionnels, les aidants et les personnes concernées*

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et la loi du 11 février 2005 font de la participation des personnes handicapées un droit central et pour notre société un défi à relever. Pour participer à la société et faire des choix autodéterminés, il est indispensable de comprendre les informations. Les règles européennes pour une information accessible en FALC permettent l'accessibilité des informations. Cette formation s'adresse tant aux professionnels et aidants qu'aux personnes concernées car l'engagement de tous les acteurs est indispensable dans la co-production de documents en FALC.

OBJECTIFS

- Cerner les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC)
- Impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

CONTENU

- Rappel des textes de référence en matière d'accessibilité
- Les difficultés des personnes vivant des situations de handicap face à l'information écrite et orale
- Application des règles européennes pour une information écrite en facile à lire et à comprendre
- L'implication des personnes en situation de handicap
- Présentation de pictothèques et des règles d'utilisation des images (droits d'auteurs)
- Traduction en FALC de supports de communication (affiche, flyer, présentation powerpoint, utilisation de vidéos, réseaux sociaux, questionnaire, ...)

Pré-requis

Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues) et pouvoir donner son avis.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et techniques
- Travaux de groupe / Jeu pédagogique
- Ateliers d'écritures avec des supports concrets apportés par les apprenants
- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Public concerné

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap-aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations
- Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes concernées par le FALC

Validation

Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire

Formateur.s

Isabelle de Groot

Infos



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Inter ou intra



adhérent CREA I : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



ACCOMPAGNEMENT A LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

NOUVEAU !

*Formation pour les professionnels des structures du secteur social
et médico-social*

La démarche d'amélioration continue de la qualité est devenue une action incontournable dans les structures sociales et médico-sociales avec la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Afin de formaliser cette dynamique dans la structure à la suite de la démarche d'évaluation interne, le CREAI propose l'application ARSENE et accompagne les professionnels dans le cadre de cette formation à :

- Améliorer la compréhension de enjeux de l'évaluation interne dans le cadre de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité
- Interroger les pratiques et les outils mis en place au sein de la structure par l'identification de points forts et de pistes d'amélioration

OBJECTIFS

- Mobiliser un référentiel qualité et favoriser son appropriation par les équipes
- Critiquer les pratiques professionnelles pour identifier des pistes d'amélioration et les points forts de l'équipe
- Réaliser des fiches actions et élaborer une planification de la démarche qualité

PROGRAMME

- **Phase d'appropriation : formation à l'utilisation du référentiel ARSENE :**
 - Présentation de la structuration de l'application ARSENE et de ses fonctionnalités
 - Organisation de la participation à l'évaluation des pratiques professionnelles sur la base des éléments d'appréciation du référentiel (étayés de critères de qualité)
 - Penser et organiser la participation des bénéficiaires à la démarche d'évaluation de la qualité du service rendu
- **Travaux sur les différents domaines d'ARSENE du J1 (après-midi) au J6 (matin) :**
 - Analyse collective des éléments d'appréciation des différents domaines du référentiel avec approfondissement et apports théoriques et réglementaires (textes législatifs et réglementaires, Recommandations de bonnes pratiques de la HAS (ANESM), ...).
- **Elaboration du plan d'amélioration continue de la qualité du J6 (après-midi) au J7 :**
 - L'élaboration des objectifs opérationnels et la construction des fiches-actions
 - Le suivi du plan d'amélioration de la qualité
 - La préparation de l'évaluation externe

Pré-requis

Pour l'organisation des séances de travail : nombre de PC ou de tablettes requis selon l'importance du groupe + Accès internet

Modalités pédagogiques

La démarche d'accompagnement proposée passe par la mobilisation du référentiel ARSENE, et l'appui sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS (ANESM). Promouvoir une culture professionnelle partagée de la qualité, l'inscrire dans les compétences nécessaires au cœur des métiers de l'action sociale et médico-sociale, demande de favoriser la participation des différents professionnels des établissements et services.

Public concerné

Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Modalités d'évaluation

- Evaluation initiale des connaissances par un quizz en début de formation
- Evaluation des acquis en termes de connaissances des RBPP, de la méthodologie de l'évaluation interne et de la DACQ, au travers des saisies effectuées dans le référentiel et dans les échanges autour des pratiques professionnelles
- Elaboration du rapport d'évaluation interne

Formatrice

Lydie Gibey - Directrice du CREAI

Infos



7 jours / 42 heures



15 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - maj 2023



SATISFAIT : 100%

SURFER EN TOUTE SECURITE

Formation pour les travailleurs d'ESAT

Les modes de communication et d'échange se sont multipliés au cours de ces dernières années avec le développement d'Internet et des réseaux sociaux. Ces outils offrent de formidables opportunités pour créer et entretenir des relations à distance, pour participer sous d'autres formes à la vie sociale, pour effectuer des démarches administratives etc. Mais ces supports numériques comprennent des dangers inhérents : risques d'anarques, d'abus financiers, développement de conduites addictives (jeux en ligne,...), risques liés aux téléchargements illégaux, intrusion dans la vie privée,...

Comme pour l'ensemble de la population de plus en plus de travailleurs handicapés d'ESAT sont équipés de smartphones, tablettes ou ordinateurs. Cependant, ils n'en maîtrisent pas toujours les modalités concrètes d'utilisation et l'ensemble des procédures pour sécuriser leur matériel.

Cette action de formation permettra aux travailleurs d'ESAT de maîtriser l'ensemble de ces modes de communication et d'échange, ainsi que de les sensibiliser aux risques liés à une utilisation inadaptée.

OBJECTIFS

La finalité de la formation est de guider les travailleurs handicapés d'ESAT à connaître les modalités concrètes d'utilisation et les procédures de sécurisation de leurs appareils.

Ainsi, les objectifs généraux se déclinent de la manière suivante :

- Être en capacité de faire des recherches d'information sur internet en toute sécurité.
- Savoir sécuriser et protéger son ordinateur/téléphone portable/tablette. Télécharger des données, faire des achats sécurisés, jouer et discuter dans le respect de la loi et des règles de sécurité.
- Se présenter sur internet (pseudo, ...).
- Reconnaître les dangers liés aux réseaux sociaux : piratage de compte, usurpation d'identité, enregistrements non souhaités (webcam), déjouer les principales arnaques.
- Permettre aux travailleurs d'ESAT de prendre conscience des aspects réglementaires de la diffusion d'information, des risques encourus, des différents recours (CNIL).

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - mai 2023

Pré-requis

Les travailleurs d'ESAT apporteront leur tablette et/ou leur Smartphone.

L'organisme de formation mettra à disposition 2 tablettes supplémentaires pour pallier au manque éventuel

Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.

Matériels requis

Salle disposant d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques et supports de documents.
- Exercices en collectif et en sous-groupes.

Public concerné

Les travailleurs d'ESAT

Modalités d'évaluation

- Évaluation en pratique des exercices
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire

Formateur

Un.e formateur/trice du CREA I

Infos



4 jours / 12 heures



nb personnes à définir



Présentiel et/ou distanciel.
À définir avec la structure



adhérent CREA I : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



SATISFAIT : 100%

SURFER EN TOUTE SECURITE

Formation pour les travailleurs d'ESAT

PROGRAMME

JOUR 1 = 3 heures

- Recherche une information sur internet en toute sécurité.
- Savoir sécuriser et protéger son ordinateur ou son téléphone portable.
- Savoir télécharger des données en toute légalité.

JOUR 2 = 3 heures

- Prendre conscience que tous les actes et propos engagent la responsabilité de chacun.
- Reconnaître les dangers liés aux réseaux sociaux.
- Discuter et faire des rencontres en sécurité.

JOUR 3 = 3 heures

- Apprendre à effectuer des achats sécurisés en ligne.
- Acquérir les règles de bonne utilisation des jeux en ligne et connaître les risques.

JOUR 4 = 3 heures

- Savoir à qui s'adresser en cas de difficulté
- Avoir connaissance des risques encourus

Pré-requis

Les travailleurs d'ESAT apporteront leur tablette et/ou leur Smartphone.

L'organisme de formation mettra à disposition 2 tablettes supplémentaires pour pallier au manque éventuel

Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.

Matériels requis

Salle disposant d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques et supports de documents.
- Exercices en collectif et en sous-groupes.

Public concerné

Les travailleurs d'ESAT

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis par mise en pratique des exercices
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire

Formateur

Un.e formateur/trice du CREAI

Infos



4 jours / 12 heures



nb personnes à définir



Présentiel et/ou distanciel.
À définir avec la structure



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - maj 2023



ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC BIEN TRAITANCE

Formation pour les professionnels et services des
établissements médico-sociaux

SATISFAIT : 100%

Accompagner les personnes avec bientraitance, c'est construire et entretenir une culture globale qui recouvre l'ensemble des démarches et actions visant à promouvoir le bien-être des personnes, le respect de leurs droits et libertés, leur écoute et la prise en compte de leurs besoins, tout en prévenant la maltraitance. Ainsi, la bientraitance se manifeste tant dans les actes professionnels quotidiens que dans les orientations institutionnelles définies dans le projet d'établissement. En s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS, la formation vise à prendre du recul sur les pratiques et les dimensions collectives existantes. Les cas concrets, les échanges en équipe favoriseront le développement d'une culture commune sur ce thème.

OBJECTIFS

- Connaître les concepts de bientraitance et de maltraitance.
- Connaître les grands principes de la bientraitance.
- Identifier la vulnérabilité spécifique des usagers accompagnés.
- Identifier les pratiques professionnelles à faire évoluer pour favoriser la culture de la bientraitance.
- Pour les équipes de direction : identifier les évolutions institutionnelles et organisationnelles nécessaires à l'amélioration de la culture de la bientraitance.

Pré-requis

Etre en poste au sein d'un établissement ou service médico-sociaux.

Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.

Matériels requis

Salle disposant d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet

Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Ce dispositif de formation peut se décliner autour de plusieurs configurations d'acteurs :

- Par fonctions : directeurs (général, de pôle d'établissement...), cadres techniques, chefs de services.
- Par équipes : une équipe autour de son(sa) directeur(trice).

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes.

Photolangage

Modalités d'évaluation

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Autoévaluation en fin de formation.

Formateur

Un.e formateur/trice du CREA I

Infos



1 jour / 6 heures



10 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREA I : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - maj 2023



ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC BIENTRAITANCE

Formation pour les professionnels et services des
établissements médico-sociaux

SATISFAIT : 100%

PROGRAMME

JOUR 1 - matin

Définition des notions de bientraitance et de maltraitance,
éléments de cadrage et textes de référence

- Définition de la bientraitance et de la maltraitance.
- Les facteurs de risque et de protection.
- Les grands principes de la bientraitance (à partir des recommandations de la HAS).

JOUR 1 - après-midi

Travail collectif autour de situations vécues

À partir de situations vécues, identifier les situations (ordinaires, extraordinaires, à un moment donné, etc.) les plus propices à l'apparition de maltraitance, les décrire, les hiérarchiser et réfléchir collectivement aux diverses causes de ces situations (facteurs contextuels, vulnérabilité propre à un usager, etc.). Les entrées de la réflexion sont :

- Le déroulement de la vie quotidienne (réveil, toilette, repas, habillage, déplacement, etc.) ;
- La relation avec l'usager (attitudes verbales, respect de la dignité, etc.) ;
- Le mode de vie de la personne (habitudes de vie, croyances, relations familiales, etc.) ;
- L'organisation institutionnelle (organisation de l'équipe, réflexion partagée sur la promotion de la bientraitance, écrits professionnels, etc.)

Pré-requis

Etre en poste au sein d'un établissement ou service médico-sociaux.

Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.

Matériels requis

Salle disposant d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet

Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Ce dispositif de formation peut se décliner autour de plusieurs configurations d'acteurs :

- Par fonctions : directeurs (général, de pôle d'établissement...), cadres techniques, chefs de services.
- Par équipes : une équipe autour de son(sa) directeur(trice).

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes.

Photolangage

Modalités d'évaluation

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Autoévaluation en fin de formation.

Formateur

Un.e formateur/trice du CREA I

Infos



1 jour / 6 heures



10 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREA I : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - mai 2023



ACCOMPAGNER LA MALADIE GRAVE ET LA FIN DE VIE DE PERSONNES HANDICAPEES

Formation pour les personnels éducatifs, soignants et professionnels des établissements et services médico-sociaux.

NOUVEAU !

L'augmentation de la longévité des personnes handicapées les conduit davantage à faire l'expérience de la maladie évolutive grave les amenant à mourir, à la suite d'une période ponctuée d'hospitalisations, de traitements lourds et parfois de décisions difficiles.

Mieux préparées à répondre au vieillissement des personnes qu'elles accompagnent, les équipes sont parfois en difficulté par la suite, pour préparer la survenue et accompagner la maladie grave, la fin de vie et le décès.

Quel que soit le lieu de vie des personnes accompagnées, les équipes médico-sociales sont invitées à développer une démarche de soins palliatifs et à organiser une collaboration avec les services hospitaliers, les services d'hospitalisation à domicile, les équipes de soins palliatifs.

Au regard de ces contextes éprouvants pour les intéressés, les familles, les autres résidents et les professionnels, le CREAI propose une formation pour mieux faire face à ces situations requérant des connaissances spécifiques, des réorganisations institutionnelles, des collaborations et des repères partagés sur les plans éthique et juridique.

OBJECTIFS

- Connaître les besoins des personnes handicapées atteintes de maladies évolutives graves et/ou en fin de vie
- Développer un accompagnement favorable à l'autodétermination jusqu'au bout de la vie
- Savoir construire une démarche palliative au sein de la structure, associant des partenaires
- Savoir anticiper et traiter le retentissement de ces situations auprès de l'entourage et des professionnels eux-mêmes

PROGRAMME

- L'expérience de la maladie grave, l'approche de sa propre mort et les besoins des personnes concernées
- Le « prendre soin » en fin de vie : soins palliatifs et recommandations d'accompagnement en fin de vie
- La communication avec les personnes handicapées gravement malades ou en fin de vie
- Les dimensions juridiques et éthiques des situations de fin de vie
- L'articulation avec les proches aidants et les mandataires judiciaires
- L'organisation institutionnelle et le partenariat avec les structures hospitalières, les services d'hospitalisation à domicile, les équipes de soins palliatifs et les associations d'aide aux mourants
- Accompagner le retentissement de ces situations auprès de l'entourage et des professionnels eux-mêmes

Pré-requis

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Échanges sur des situations apportées par les participants et/ou l'intervenant(e)
- Exercices d'appropriation en sous-groupes d'outils facilitant le dialogue avec une personne gravement malade ou en fin de vie
- Animation d'une séquence avec des partenaires du domaine sanitaire (EMSP ou HAD)

Public concerné

Personnels éducatifs, soignants et professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Modalités d'évaluation

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
- Autoévaluation en fin de formation.

Formatrice

Un.e formateur/trice du CREAI

Infos



1 à 2 jours / 6 à 12 heures



15 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - maj 2023



SATISFAIT : 100%

ET SI ON PARLAIT AUTODETERMINATION ?

Formation pour les professionnels, aidants et personnes concernées

OBJECTIFS

Construire en équipe une vision partagée de l'autodétermination, de sa mise en œuvre en tenant compte des spécificités de la structure et du public accueilli.

Objectifs opérationnels :

Comprendre la notion d'autodétermination et le lien avec la participation et ses enjeux

Faire le lien entre le concept d'autodétermination et l'évolution des politiques publiques

Identifier les modalités d'accompagnement favorisant l'autodétermination et les postures adéquates

S'approprier des outils existants

CONTENU

- Pourquoi parler d'autodétermination ?
- Définitions et illustrations avec des situations concrètes
- Les conditions de l'autodétermination : l'autoréalisation ; l'autonomie ; Responsabilisation ou le pouvoir d'agir ; l'autorégulation
- Les étapes du processus d'autodétermination
- Les freins au processus d'autodétermination
- Présentation de quelques outils concrets : programme I SAID, projet IPC Fribourg.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Outils à destinations des professionnels et des personnes

Public concerné

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap-aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations
- Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes concernées

Validation

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires en amont de la formation.
- Autoévaluation en fin de formation

Formateur.s

Un.e formateur/trice du CREAI

Infos



1 jour / 6 heures



12 à 15 personnes



en présentiel



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



FAVORISER LA PARTICIPATION DES REPRESENTANTS ELUS AU CVS : le rôle, les missions et les outils des représentants du CVS

NOUVEAU !

Formation pour les Représentants de la direction au CVS, professionnels de soutien, représentants des familles, représentants des personnes accompagnées au CVS.

La loi du 2 janvier 2002 dit comment les établissements fonctionnent. Cette loi dit que :

- J'ai le droit au respect
- J'ai le droit de donner mon avis
- Les personnes accompagnées peuvent donner leur avis sur le fonctionnement des établissements.

Cela s'appelle le conseil de la vie sociale (CVS).

Les représentants élus vont aux réunions de CVS.

Les représentants élus représentent les autres personnes.

Pour représenter les autres, il faut apprendre.

Tous les membres du CVS doivent apprendre ensemble.

OBJECTIFS

Cette formation sert à apprendre aux représentants :

- Leurs droits
- Le fonctionnement du CVS
- Le rôle de l' élu
- A construire des outils
- A mieux travailler ensemble

CONTENU

- On va parler de ce que dit la loi
- On va expliquer le rôle de chacun
- On va apprendre les différentes étapes du CVS
- On va découvrir des outils
- On va s'entraîner à prendre la parole et à représenter les autres

Pré-requis

- Etre représentant des personnes accompagnées au CVS
- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues dans la journée).
- Pouvoir donner son avis.
- C'est conseillé de venir à deux : Je viens avec un professionnel (direction, professionnel de soutien)

Modalités pédagogiques

- On va jouer à trouver les règles du fonctionnement du CVS
- On va trouver des solutions ensemble
- On va réfléchir ensemble à notre rôle
- On va s'entraîner à utiliser des outils
- On va jouer à trouver les missions des représentants

Public concerné

Représentants de la direction au CVS, professionnels de soutien, représentants des familles, représentants des personnes accompagnées au CVS.

Formateur.s

Un.e formateur/trice du CREAI

Infos



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



en intra, en présentiel



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - maj 2023



ACTUALISER SES CONNAISSANCES EN PROTECTION DE L'ENFANCE & S'APPROPRIER LE REFERENTIEL HAS

Formation pour les professionnels

NOUVEAU !

Depuis 2007, la protection de l'enfance est soumise à une législation abondante et à une formalisation accrue des outils d'évaluation et d'accompagnement des situations. Ces derniers s'inspirent de la démarche de consensus des besoins fondamentaux de l'enfant et des travaux complémentaires, tels que la commission 1 000 premiers jours, démarche de consensus des interventions en milieu ouvert, CIVISE....

Face à cette production et au tourbillon législatif, il semble important de recontextualiser les orientations majeures en protection de l'enfance et les responsabilités et les obligations renforcées des départements. Parmi celles-ci, le référentiel HAS d'évaluation des situations de danger ou de risque de danger devient l'outil national (décret du 30 décembre 2022). Constitué en 5 domaines d'évaluation, le référentiel traverse tous les espaces de vie de l'enfant/jeune, sur la base d'une évaluation partagée. Le référentiel s'adosse aux thématiques du Projet Pour l'Enfant (PPE), devenant la trame de l'ensemble des outils et des écrits (Projet personnalisé, rapport de situation...).

Cette formation contribue à la veille professionnelle des participants et à une mise en conformité des pratiques professionnelles – au regard de la loi – en s'appuyant sur les organisations et les procédures internes.

OBJECTIFS

- Identifier les changements à l'œuvre en protection de l'enfance depuis 2007 ;
- Analyser les réformes et les impacts pour les départements et les services de l'ASE
- Elargir ses connaissances conceptuelles pour le processus d'évaluation
- Objectiver l'évaluation des situations à partir du nouveau référentiel
- Développer la culture de l'évaluation partagée en intégrant l'ensemble des acteurs intrafamiliales et ceux de son environnement
- Analyser et caractériser une situation de danger ou de risque de danger

Modalités pratiques

- Matériels mobilisés : tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.
- Matériels requis : salle disposant du vidéoprojecteur et d'un accès à internet

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques avec documents fournis,
- Échanges avec les professionnels,
- Mise en situation sur la qualification du danger

Public concerné

Professionnels intervenant en protection de l'enfance (ASE, PMI, établissements et services : milieu ouvert, MECS...) ou dans une mission pédagogique, éducative, sportive... auprès d'enfants et d'adolescents.

Validation

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et fin de formation
- Autoévaluation en fin de formation

Formateur.s

Jean-David PEROZ

Infos



2 jours / 12 heures
(1 jour supplémentaire possible à 6 mois)



12 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREA I : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - maj 2023



ACTUALISER SES CONNAISSANCES EN PROTECTION DE L'ENFANCE & S'APPROPRIER LE REFERENTIEL HAS

Formation pour les professionnels

NOUVEAU !

PROGRAMME

JOUR 1 - matin

- Protection de l'enfance : de la gouvernance nationale aux compétences départementales
- Eléments contextuels et politiques de la protection de l'enfance : les départements en 1ère ligne
- Tour d'horizon des rapports Martin-Blachais, Gueydan, Cyrulnik...
- Enjeux des réformes pour les professionnels et les partenaires associatifs

JOUR 1 - après-midi

- La loi de mars 2016 : virage et socle d'une nouvelle approche d'évaluation et d'intervention
- Les besoins de l'enfant et l'écosystème de l'enfant
- Présentation du référentiel HAS, en particulier le Livret 3
- Loi de février 2022 : la co-construction du projet d'accompagnement avec la famille, le jeune et les personnes ressources autour de lui (tiers digne de confiance, tutorat, mentorat, parrain...)

JOUR 2 - matin

- Les domaines d'évaluation et la priorité donnée à la santé physique et psychique de l'enfant
- Le recueil des éléments auprès des parents et de l'enfant/jeune et les regards croisés avec les partenaires
- La place de l'enfant/jeune déterminante dans le processus d'évaluation

JOUR 2 - après-midi

- Utilisation du guide d'accompagnement à l'évaluation
- Mise en lien avec les pratiques actuelles des professionnels
- Identification des marges d'amélioration

JOUR 3 (option possible : 1 jour supplémentaire à 6 mois pour travailler sur les premiers acquis du référentiel et les changements à envisager)

A construire selon la personnalisation demandée pour cette formation. A titre d'exemple, des modules complémentaires ont été conçus et conduits autour du travail et des droits des parents en protection de l'enfance, du pouvoir d'agir des parents, de l'intervention à domicile, du soutien à la rédaction d'une information préoccupante...

Selon la composition du groupe de participants, ce programme peut être modifié et personnalisé.

Modalités pratiques

- Matériels mobilisés : tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.
- Matériels requis : salle disposant du vidéoprojecteur et d'un accès à internet

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques avec documents fournis,
- Échanges avec les professionnels,
- Mise en situation sur la qualification du danger

Public concerné

Professionnels intervenant en protection de l'enfance (ASE, PMI, établissements et services : milieu ouvert, MECS...) ou dans une mission pédagogique, éducative, sportive... auprès d'enfants et d'adolescents.

Validation

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et fin de formation
- Autoévaluation en fin de formation

Formateur.s

Jean-David PEROZ

Infos



2 jours / 12 heures
(1 jour supplémentaire possible à 6 mois)



12 personnes maximum



en présentiel, à Paris



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - maj 2023



NOS ACCOMPAGNEMENTS



ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DANS LE CONTEXTE DE TRANSITION INCLUSIVE

Accompagnement à destination des cadres et chefs de service

OBJECTIFS

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES

Identifier et partager les différents impacts du processus de transformation de l'offre médico-sociale dans le contexte de la transition inclusive. Prendre en compte ces éléments dans l'exercice de la fonction de chef de service ou cadre intermédiaire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les concepts qui fondent l'évolution vers une société plus inclusive (autodétermination, modèle social du handicap...).
- Relier ces concepts aux politiques publiques et à la transformation de l'offre médico-sociale.
- Identifier les enjeux internes et externes liés à une dynamique de transition inclusive, les opportunités et les risques.
- Interroger ses pratiques managériales et identifier les pistes d'évolution nécessaires à l'évolution des pratiques professionnelles des équipes

PROGRAMME

Jour 1 :

- Société inclusive, autodétermination et transformation de l'offre médico-sociale
- Dimension 1 : Le rôle de manager pour prendre en compte les attentes/aspirations et besoins des personnes pour co-construire le projet personnalisé
- Dimension 2 : Soutenir l'adaptation des pratiques et postures professionnelles
- Dimension 3 : Identifier les principes permettant de diversifier les lieux et modes d'intervention

Jour 2 :

- Dimension 4 : Collaborer avec les acteurs spécialisés et de droit commun sur le territoire, approfondir sa connaissance des ressources du territoire
- Dimension 5 : Adapter les stratégies organisationnelles et les pratiques managériales

Modalités pratiques

- Matériels mobilisés : tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.
- Matériels requis : salle disposant du vidéoprojecteur et d'un accès à internet

Modalités pédagogiques

- Travaux en groupe
- Apports théoriques
- Partage d'expériences

Public concerné

Cadres intermédiaires - chefs de service

Validation

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et fin de formation
- Autoévaluation en fin de formation

Formateur.s

Lydie Gibey, Capucine Bigote,
Danièle Bellahsen

Infos



2 jours / 12 heures



12 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREA : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



ELABORER / ACTUALISER SON PROJET D'ETABLISSEMENT ET DE SERVICES EN TENANT COMPTE DE L'EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Accompagnement à destination des professionnels

Un contexte national en pleine évolution, les établissements et services médico-sociaux sont encouragés à faire évoluer leur offre en ce structurant à partir d'une logique de réponse et non plus de place.

Cette restructuration se fondera sur une meilleure appréhension et évaluation des situations de handicap.

Les structures sont invitées à conduire leurs actions avec une nouvelle approche de la tarification centrée sur les besoins en s'appuyant sur les nomenclatures Serafin-PH.

Cette évolution doit se traduire dans les documents associatifs et en particulier dans le projet d'établissement ou de service

OBJECTIFS

- Comprendre et restituer les évolutions actuelles dans leur contexte.
- Expliquer l'origine des réformes en lien avec la transformation de l'offre médico-sociale.
- Connaître le contenu de la réforme de la tarification Serafin PH, son calendrier, s'approprier le langage issu des nomenclatures des besoins et des prestations.

Public concerné

Chargés de missions, conseiller technique, directeur de la stratégie et du développement, tout professionnel ayant comme fonction de développer et/ou soutenir des projets d'habitats inclusifs.

Modalités pédagogiques

- Questionnaire permettant de mesurer la satisfaction des participants sur les éléments du dispositif d'accompagnement (contenu - méthode du formateur, etc...)
- Questionnaire d'auto-évaluation au début et à la fin de l'accompagnement.
- 6 mois après l'accompagnement, évaluation à froid : entretien téléphonique avec la participant pour évaluer le degré d'avancée **du projet**.

Modalités d'évaluation

- Processus pédagogique partant des expériences des participants.
- Propositions d'outils et de méthodes

Validation

Attestation personnalisée remise à chaque stagiaire

Formateur.s

Un.e formateur/trice du CREAI

Infos



7 jours / 42 heures



15 personnes max



en intra ou inter,
en présentiel ou distanciel



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



Centre régional d'Etudes, d'Actions et
d'Informations pour et avec les personnes en
situation de vulnérabilité

41 rue de Bellechasse
75007 PARIS

01 87 86 65 90
contact@creai-idf.fr
www.creai-idf.fr